

# Politique d'approvisionnement responsable

---

Document-cadre visant la création et la mise en place d'une politique d'approvisionnement responsable dans les syndicats de la FNEEQ-CSN.



Comité environnement

---

*Adopter une PAR est un moyen concret pour une organisation d'exprimer sa solidarité avec les travailleuses et les travailleurs, tout en se responsabilisant face aux droits de la personne et aux enjeux environnementaux.<sup>1</sup>*

CISO

## Des syndicats cohérents

---

Depuis près d'une dizaine d'années maintenant, divers organismes, entreprises et organisations syndicales ont adopté des politiques d'approvisionnement responsable (PAR) dans l'optique d'inscrire leurs activités dans un contexte plus responsable. Dans cette mouvance, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a adopté sa *Politique d'approvisionnement responsable* en 2009, suivie par la FNEEQ-CSN en 2011.

L'adoption d'une PAR a permis à la CSN et à la FNEEQ d'agir et d'instaurer des pratiques de consommation responsable en tenant compte de principes sociaux et environnementaux, notamment la promotion du travail décent, l'amélioration des conditions de travail, la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.

La suite logique de ces initiatives est de permettre aux syndicats locaux d'adopter en assemblée générale leur propre politique d'approvisionnement responsable afin qu'ils puissent, conséquemment, faire valoir leur statut d'acteur social : « Adopter une PAR est un moyen concret pour une organisation d'exprimer sa solidarité avec les travailleuses et les travailleurs, tout en se responsabilisant face aux droits humains et aux enjeux environnementaux<sup>1</sup>. »

Ce document a été élaboré à partir des politiques d'approvisionnement responsable de la CSN<sup>2</sup> et de la FNEEQ-CSN<sup>3</sup>, du guide de mise en place d'une PAR produit par le Centre international de solidarité ouvrière<sup>1</sup> (CISO) et par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère<sup>4</sup> (CQCAM).

## Les objectifs d'une PAR locale

---

Une politique d'approvisionnement responsable locale est un outil qui permet d'encadrer l'achat de produits et de services faits par un syndicat, afin d'assurer le respect des principes qu'il défend. Une PAR tient compte des droits des travailleuses et des travailleurs, des droits de la personne et des normes environnementales. Lorsqu'un syndicat adopte une PAR, il peut choisir d'adhérer aux principes sociaux et environnementaux énoncés et adoptés par la FNEEQ :

- Traduire en actions concrètes les principes qui auront un impact positif sur l'environnement et la société tout en intégrant une vision à long terme;
- Sensibiliser dans le but de responsabiliser individuellement et collectivement aux questions relatives au développement durable;
- Acquérir des produits et des services permettant le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'environnement, des pratiques sociales et respectant les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs;
- Favoriser les pratiques et les comportements écoefficientes;
- Réduire l'empreinte écologique du syndicat.

## Les critères d'une PAR locale

---

Afin de favoriser l'achat de produits et de services lui permettant de respecter les objectifs de la PAR, un syndicat doit s'assurer de mettre en œuvre des critères lui permettant de discriminer et d'évaluer les pratiques à adopter. Dans cette perspective, la FNEEQ-CSN propose trois critères afin de mesurer les pratiques sociales et environnementales de ses fournisseurs :

- **Conditions de travail**
  - Favoriser le travail syndiqué;
  - Respecter les normes internationales du travail;
  - Respecter des conditions de travail décentes.
- **Respect de l'environnement et lutte contre les changements climatiques**
  - Appliquer la philosophie des 4RV (réduction à la source, réutilisation, récupération, recyclage et valorisation);
  - Privilégier l'utilisation de produits écologiques, biologiques, recyclés, recyclables et biodégradables;
  - Revendiquer un emballage raisonnable et non superflu;
  - Rechercher les certifications répondant aux critères de la *Politique-cadre en environnement* de la FNEEQ-CSN;
  - Favoriser l'achat local.
- **Commerce à contribution sociale**
  - Prioriser l'humain dans le cadre du processus de production;
  - Favoriser l'économie sociale, le travail décent et le commerce équitable;
  - Encourager les réseaux d'achats non traditionnels.

Les syndicats peuvent bonifier ces critères et en ajouter d'autres, complémentaires ou liés aux pratiques du milieu. Par exemple, l'utilisation de produits naturels au lieu de produits chimiques, la mise en place d'une analyse du cycle de vie environnementale d'un produit ou l'achat exclusif de produits portant le sceau d'une certification sociale ou environnementale.

## Les certifications sociales et environnementales

---

Afin d'agir en consommateurs responsables, les syndicats qui achètent des produits et des services doivent s'assurer du respect des valeurs et des principes qu'ils défendent. Plusieurs certifications sociales et environnementales peuvent orienter leurs achats.

- **Certification biologique**
  - « La certification biologique garantit que tout produit vendu au Québec portant la mention "biologique" a été produit conformément aux normes de l'agriculture biologique du Québec. Ces normes sont régies par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV). Un produit certifié biologique se distingue d'un produit courant par ses techniques de production, plus respectueuses de l'environnement et de la santé humaine<sup>5</sup>. »

- **Certification équitable**
  - « Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés<sup>5</sup>. »
- **Certification FSC**
  - « FSC est un système international de certification et d'étiquetage dédié à la promotion de l'aménagement responsable des forêts de la planète. Cela signifie que des forêts sont évaluées en fonction des normes environnementales et sociales. La fibre issue des forêts certifiées est par la suite suivie jusqu'au consommateur par l'entremise d'un système de chaîne de traçabilité FSC<sup>6</sup>.
- **Certification LEED**
  - La certification LEED concerne les habitations écologiques et saines. « C'est un programme de certification par tierce partie et un point de référence international pour le design, la construction et l'opération des bâtiments durables à haute performance. Il fournit aux propriétaires et aux gérants des bâtiments les outils dont ils ont besoin pour avoir un impact immédiat et mesurable sur la performance de leurs bâtiments<sup>7</sup>. »
- **Certifications ISO 14000, ISO 26000**
  - « ISO 14000 donne des outils pratiques aux entreprises et aux organisations de tous types qui souhaitent maîtriser leurs responsabilités environnementales<sup>8</sup>. »
  - « ISO 26000 donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable. Cela signifie agir de manière éthique et transparente de façon à contribuer à la bonne santé et au bien-être de la société<sup>8</sup>. »
- **Certification B Corporation**
  - « Certification pour les entreprises adhérant aux plus hautes normes de transparence, de responsabilité sociale et de performance environnementale<sup>9</sup>. » Cette certification impose l'obligation de s'attaquer aux problèmes sociaux et environnementaux. Elle représente pour les entreprises ce que la certification biologique représente dans le secteur de l'alimentation, et ce que la certification LEED représente dans le secteur du bâtiment.
- **Certification entreprise responsable – ECOCERT**
  - « [ECOCERT] s'adresse aux entreprises et organisations souhaitant démontrer leur engagement dans le domaine de la responsabilité sociétale. Il s'applique aux activités de production, transformation ou commercialisation de produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la cueillette ou de l'artisanat<sup>10</sup>. »

## Les ressources pour les entreprises responsables

---

De nombreuses ressources répertorient sur Internet les entreprises responsables qui développent plusieurs initiatives en innovation sociale. Ces ressources peuvent être utiles pour guider les choix d'un syndicat au moment de l'achat de produits et de services.

- **Le Réseau québécois en innovation sociale** - rqis.org
  - « Le Réseau québécois en innovation sociale est un espace de partage et de mobilisation des savoirs et des expériences qui contribue à faire de l'innovation sociale un levier indispensable au développement durable du Québec<sup>11</sup>. »
- **Conseil québécois des entreprises adaptées** - cqea.ca
  - « La mission du CQEA consiste à veiller aux intérêts socioéconomiques de tous [ses] membres afin de favoriser le maintien et la création d'emplois adaptés pour les personnes handicapées. La vision du CQEA est de faire que les entreprises adaptées soient reconnues comme le meilleur modèle d'affaires de l'économie sociale au Québec<sup>12</sup>. »
- **Collectif des entreprises d'insertion du Québec** - collectif.qc.ca
  - « Les entreprises d'insertion sont des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. La spécificité des entreprises d'insertion est qu'elles répondent à des besoins de formation et d'accompagnement de personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail, dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion<sup>13</sup>. »
- **Équiterre** - equiterre.org
  - « Équiterre s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires<sup>5</sup>. »

## Les produits et services responsables

---

Pour mener à bien ses projets et ses objectifs, un syndicat doit effectuer bon nombre d'achats de produits et de services (ameublement, matériel informatique, impression de documents, service de traiteur, objets de mobilisation, etc.). En appliquant les critères d'une PAR qui sont proposés dans ce document, et en utilisant les ressources disponibles, les représentantes et les représentants syndicaux responsables des achats pourront identifier des fournisseurs conformes aux normes sociales et environnementales ciblées. En voici quelques exemples :

- **Ameublement**
  - Ameublements certifiés FSC;
  - Bois Urbain (boisurbain.org) — insertion sociale;
  - Entreprise Jeunesse Montérégie (lesejm.com) — insertion sociale;
  - Grenier Populaire des Basses-Laurentides (grenierpopulaire.com) — insertion sociale;
  - Etc.

- **Matériel informatique et impression**
  - Produits certifiés ENERGY STAR;
  - Insertech Angus (insertech.ca) — informatique — insertion sociale;
  - Imprime emploi (imprime-emploi.com) — impression responsable;
  - Livr’Avenir (livravenir.accesemploi.org) — informatique — insertion sociale;
  - Etc.
- **Nourriture, service de traiteur, location de salle**
  - Aliments certifiés biologiques ou équitables;
  - Buffet Accès Emploi (bae.qc.ca) — service traiteur — insertion sociale;
  - Cuisine-Atout (info@cuisine-atout.com) — service traiteur — insertion sociale;
  - Le Pignon Bleu (pignonbleu.org) — service traiteur — insertion sociale;
  - Le Piolet (lepiolet.com) — restaurant, location de salle — insertion sociale;
  - Etc.
- **Objets de solidarité et de mobilisation**
  - Papeterie certifiée FSC;
  - Textil’Art (textilart.ca) — recyclage et vente de produits textiles — insertion sociale;
  - Oöm Ethiwear (oom.ca) — impression sur t-shirts écoresponsables;
  - Sérigraphie CME (serigraphiemontreal.com) — impression sur t-shirt, produits écologiques et équitables;
  - Main Forte (mainfortemontreal.org) — assemblage manuel — insertion sociale;
  - Etc.

## La prise de décision responsable

---

Lorsqu’un syndicat intègre une politique d’approvisionnement responsable dans ses pratiques, il est essentiel que ses représentantes et ses représentants modifient leurs réflexes décisionnels et organisationnels. En effet, la planification des actions syndicales est déterminante pour permettre des achats responsables. Dans l’urgence, les représentantes et les représentants pourraient se heurter à des solutions qui ne correspondent pas aux valeurs syndicales. Par exemple, des décisions planifiées devraient prioriser l’achat d’objets de mobilisation génériques et réutilisables, pour réduire la proportion d’objets à usage unique. De plus, les réseaux sociaux devraient être mis à contribution pour favoriser une circulation de l’information plus efficace que ne le permet la distribution fréquente en format papier.

## Les liens auxquels ce document fait référence

---

1. **Centre international de solidarité ouvrière (CISO) :** [ciso.qc.ca](http://ciso.qc.ca)
2. **Confédération des syndicats nationaux (CSN) :** [csn.qc.ca](http://csn.qc.ca)
3. **Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) :** [fneeq.qc.ca](http://fneeq.qc.ca)
4. **Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) :** [ciso.qc.ca/la-cqcam](http://ciso.qc.ca/la-cqcam)
5. **Équiterre :** [equiterre.org](http://equiterre.org)
6. **Forest Stewardship Council (FSC) :** [ca.fsc.org](http://ca.fsc.org)

7. Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCA) : [cagbc.org](http://cagbc.org)
8. Organisation internationale de normalisation (ISO) : [iso.org](http://iso.org)
9. B Corporation : [bcorporation.net](http://bcorporation.net)
10. ECOCERT : [ecocertcanada.com](http://ecocertcanada.com)
11. Le Réseau québécois en innovation sociale : [rqis.org](http://rqis.org)
12. Conseil québécois des entreprises adaptées : [cqea.ca](http://cqea.ca)
13. Collectif des entreprises d'insertion du Québec : [collectif.qc.ca](http://collectif.qc.ca)